

Camping « Les Portes d'Alsace »*** Tourisme 67700 SAVERNE

CONNAISSANCE DE L'ETABLISSEMENT

PROPRIETAIRE :	Commune de Saverne Représentée par Monsieur Stéphane LEYENBERGER, Maire Mairie de Saverne 78 Grand'rue 67703 Saverne
EXPLOITANT:	S.A.R.L « Alsace Exploitation Camping » 40, rue du Père LIEBERMANN 67 7000 SAVERNE SIRET : 751 472 861 00010
Etablissement :	Camping « Les Portes d'Alsace » 40, rue du Père LIEBERMANN - 67000 SAVERNE 105 emplacements Tourisme 45 emplacements Loisirs
STATUT JURIDIQUE :	Délégation de Service Public par voie d'affermage Terrain : Commune de Saverne Fonds : S.A.R.L « Alsace Exploitation Camping »
CLASSEMENT :	Camping municipal *** mention Tourisme

PROJET

DESCRIPTION :

Situé dans un écrin de verdure entre Saverne et le château du Haut-Barr, le camping de Saverne offre un parfait pied à terre pour les visiteurs voulant explorer la région. Avec une vue imprenable sur le château, des emplacements arborés, des cottages aux couleurs de L'Alsace, des tentes sur pilotis et une piscine couverte, ce terrain est un lieu idéal pour des vacances en famille ou entre amis.

La municipalité de Saverne a confié, en avril 2012, au groupe « Seasonova » la gestion du camping et ce afin de développer qualitativement l'offre en hébergement touristique de Saverne.

Dans cette perspective et afin de répondre aux attentes des clientèles, les nouveaux gérants ont engagé un programme d'investissement conséquent échelonné entre 2012 et 2017.

Le programme retenu s'établit ainsi :

- **Emplacements**
 - ➔ Réorganisation des emplacements afin d'optimiser la surface et de garantir un confort pour les usagers,
 - ➔ Végétalisation des espaces pour délimiter les emplacements,
 - ➔ Création d'une aire de stationnement de 13 places pour camping-cars,
- **Blocs sanitaires**
 - ➔ Rénovation complète du bloc sanitaire 1,
 - ➔ Modernisation fondamentale du bloc sanitaire 2, comprenant également la mise aux normes PMR,
- **Espace bien-être**
 - ➔ Aménagement d'un petit espace « bien être »,
 - ➔ Mise en place d'une salle de mise en forme,
- **Hébergements locatifs**
 - ➔ Installation de 16 résidences mobiles, dont 4 adaptés pour un accueil hivernal (non éligible),
 - ➔ Mise en place de 2 tentes sur pilotis répondants aux demandes des randonneurs et cyclistes,
 - ➔ Aménagement de 15 HLL hauts de gammes, dont 3 accessibles aux PMR,

- **Centre de vie**

- Aménagement d'un espace convivial proposant un lieu d'échange et de rencontre pour les vacanciers. Cet espace est composé d'un « snack », d'une salle de réunion et d'animation, ainsi que d'un espace pour les enfants,
- Cet espace convivial a fait l'objet de travaux d'isolation et de mise aux normes,

- **Equipement de Loisirs**

- Afin de répondre aux attentes des clientèles et plus particulièrement des familles, une piscine couverte et chauffée a été aménagée,
- Aménagement d'une aire de jeux pour enfant,

- **Signalétique et mise en sécurité**

- Implantation d'un contrôle d'accès sécurisé (barrière) avec contact téléphonique,
- Clôture de l'air de service pour camping-car,
- Mise en place de panneaux et enseignes à l'entrée du site.

MONTANT TRAVAUX ELIGIBLES :

Montant total H.T. estimé à : 2.351.500 €

Montant H.T. éligible : 2.263.801 €

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

Autofinancement	2.251.500 €
Département 67	100.000 €

AIDE FINANCIERE SUSCEPTIBLE D'ETRE ACCORDEE ET CONTREPARTIES :

S'agissant d'un projet porté par un **opérateur privé**, il est proposé d'attribuer à la **SARL « Alsace Exploitation Camping »** **une subvention plafonnée à 100.000 €** correspondant à 25 % du montant H.T éligible, au titre de la modernisation fondamentale du terrain de camping.

L'aide financière est conditionnée par la mise en œuvre de **contreparties** élaborées suite au diagnostic effectué par l'ADT, à savoir :

- Obtention du label « Camping Qualité »,
- Engager les démarches nécessaires en vue de l'obtention d'un label environnemental,
- Présentation de l'arrêté préfectoral portant sur le classement du camping en catégorie 2* minimum.

Avis du Bureau du 10 février 2015 : Favorable